

PROGRAMME D'ACTION
2013 - 2018



SAUVONS
L'EAU !

CLE du SAGE Ardèche – 11 avril 2013

L'AGENCE DE L'EAU RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE

Assurer une mission de service public

- Un établissement qui relève du **Ministère du développement durable**.
- Une mission : atteindre **le bon état des eaux** superficielles, souterraines et côtières en 2015.
- Un système économique : **percevoir des redevances pour financer des actions** participant d'une gestion durable des ressources en eau.
- **Une géographie** qui fonde une **communauté de l'eau** : le bassin hydrographique Rhône-Méditerranée



Les objectifs du 10^e programme

- **Fixer** les priorités et le champ d'intervention de l'Agence de l'eau pour la période 2013-2018.
- **Accompagner** la mise en application des directives européennes sectorielles, les SDAGE et les programmes nationaux.
- **Arrêter** un plan d'intervention et une fiscalité environnementale, en veillant à garantir la justice fiscale.

*Une large concertation pendant plus d'un an
et au travers de nombreuses réunions (plus de 1 000 personnes).*

LA REDEVANCE DE L'EAU DANS LE 10^e PROGRAMME

La redevance de l'eau : un prélèvement au service des territoires

- Une **fiscalité environnementale** prélevée par l'agence de l'eau pour soutenir les actions de préservation de la ressource en eau, des milieux aquatiques et de réduction des pollutions.
 - Des taux qui visent à responsabiliser tous les usagers : **particuliers, collectivités, agriculteurs et entreprises.**
- **Redevances et Aides** sont les deux faces d'une même pièce : un outil financier au service de la qualité environnementale de nos territoires.

Que retenir du 10^e programme sur les redevances ?

- Des redevances **modernisées** :
 - *plus simples,*
 - *plus incitatives aux économies d'eau,*
 - *mieux équilibrées entre contribuables.*
- Des niveaux de redevances **raisonnables** grâce à la politique de sélectivité de l'agence.
- **Un système de pilotage et de suivi annuel** des plus rigoureux mis en place.

LES PRIORITÉS DU 10^e PROGRAMME

3 enjeux prioritaires

1 / ÉCONOMISER ET PARTAGER L'EAU

2 / PRÉSERVER L'EAU ET LA SANTÉ

3 / RESTAURER LES MILIEUX AQUATIQUES

3 enjeux prioritaires

1 / ÉCONOMISER ET PARTAGER L'EAU

- 40 % du territoire touché par les pénuries d'eau.
- Accroissement des populations et changement climatique aggraveront cette situation.

→ 266 M€ pour agir (budget doublé)

Economiser
20 M€ / an



Exemple du Canal de Gignac (Hérault) porté par l'Association syndicale d'irrigation.

Modernisation des canaux d'irrigation.
80 % des agriculteurs optent pour le goutte-à-goutte.

Résultats :

- débit de l' Hérault multiplié par 2,5,
- économie de 20 millions de m³ par an.

3 enjeux prioritaires

1 / ÉCONOMISER ET PARTAGER L'EAU

2 / PRÉSERVER L'EAU ET LA SANTÉ

- Priorité à la mise en conformité des **stations d'épuration moyennes** (entre 2 000 et 15 000 eq-habitants).

- Nouveaux enjeux :
pollution des captages d'eau potable par les **pesticides**
et pollution des milieux par les **micropolluants industriels**.

→ **1,29 Mds € pour agir, dont 190 M€ pour lutter contre les pollutions agricoles.**

**Protéger
les
captages**

3 enjeux prioritaires

1 / ÉCONOMISER ET PARTAGER L'EAU

2 / PRÉSERVER L'EAU ET LA SANTÉ

3 / RESTAURER LES MILIEUX AQUATIQUES

- 2/3 des rivières en mauvais état écologique ont subi de **graves déformations physiques.**

- Elles connaissent une altération de la vie piscicole.

→ 414 M€ pour agir (budget doublé)

600 ouvrages
100 km² de rivière
10 000 ha de zone
humide
à restaurer

L'exemple de la basse vallée de l'Ain porté par le Syndicat de la basse vallée de l'Ain



Restauration de 40 km d'espaces de liberté pour la rivière.

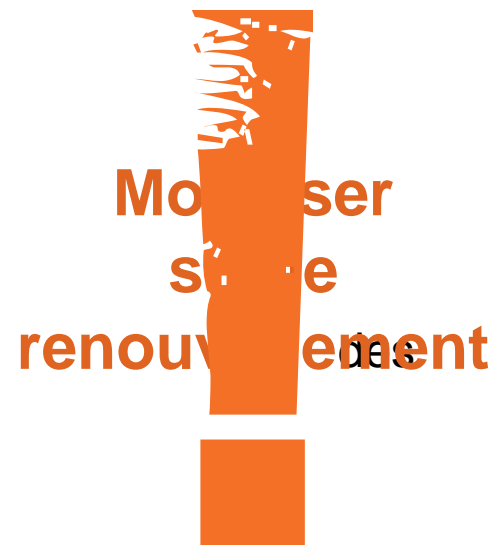
Recharge sédimentaire de la rivière grâce à 85000 m³ de matériaux récupérés lors de travaux sur l'Ain et l'Albarine.

Résultats :

- réduction de l'intensité des crues,
- réduction de l'enfoncement de l'Ain afin de préserver les infrastructures (piles des ponts routiers et ferroviaires),
- soutien du niveau de la nappe d'eau,
- maintien d'un habitat propice aux poissons.

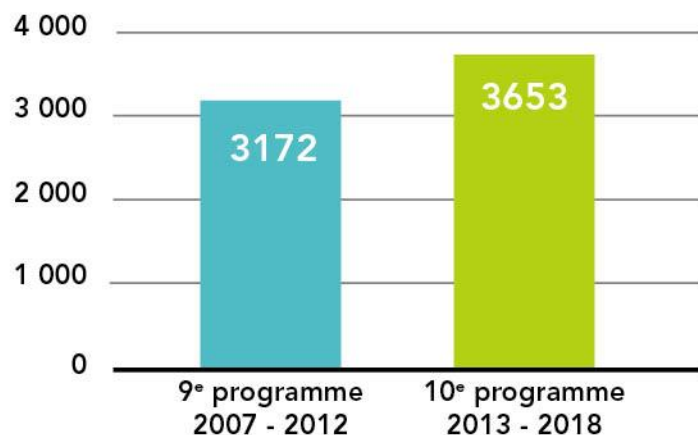
Soutenir les collectivités rurales et la gestion du patrimoine de l'eau

- **100 M€** par an dédiés aux communes rurales (50 % de plus qu'au 9^e programme)
- Fort enjeu sur la **gestion durable** des services publics d'eau potable et d'assainissement :
 - soutien à la réalisation des inventaires des patrimoines, planification de l'évolution des services, réflexions autour du prix de l'eau,
 - maintien des primes liées à la performance épuratoire systèmes d'assainissement.



Accroître les soutiens aux projets de territoire

- Budget total du 10^e programme : **3 653 M€**
dont 3 561 M€ pour le bassin Rhône-Méditerranée,
et 92 M€ pour le bassin de Corse.
- Une hausse modérée malgré **l'augmentation des champs d'actions.**



Comparaison des financements
du 9^e et du 10^e programme (en M€)

Des aides simples et lisibles

Jusqu'à **30 %** de subvention pour l'**accompagnement réglementaire** et la **solidarité rurale (SUR)**.

Jusqu'à **50 %** de subvention pour les actions relevant du **SDAGE** et le soutien de l'assistance technique.

Jusqu'à **80 %** de subvention pour les **opérations prioritaires**.

Une sélectivité affirmée

- Des **moyens doublés** sur les enjeux prioritaires.
- Des **aides plus orientées** sur des thématiques particulières.
- Des **renoncements**.
- Des aides **plus encadrées**.

Innover sur le plan contractuel et partenarial

- Adapter le **cadre contractuel** aux enjeux des territoires pour une **contractualisation engageante et ambitieuse**.
- Développer et accompagner les **appels à projets**.
- Poursuivre le développement des **partenariats** financiers et techniques.
- Relancer les **avances remboursables** (120 M€ sur le 10^e programme).

En conclusion : les enjeux du 10^e programme

- Atteindre une **gestion équilibrée** des ressources en eau.
- Répondre à de **nouveaux défis** : la pollution par les pesticides, le changement climatique, les pollutions émergentes.
- Restaurer les **milieux aquatiques**.
- **Moderniser** la politique des redevances.
- Gérer les fonds collectés **avec rigueur et efficacité**.

MERCI DE VOTRE ATTENTION